



## VOS DÉMARCHES

# Elections

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

## Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie avant le 31 décembre de chaque année.

Les pièces à fournir :

- > Carte d'identité en cours de validité.
- > Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...)
- > Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs).

## CONTACT



### ADMINISTRATION

#### Mairie de Choisy-en-Brie

📍 5 route de la Ferté Gaucher  
77320 Choisy-en-Brie

@ Courriel

📞 01 64 75 81 90

[👁️ VOIR LA FICHE](#)

## SERVICE EN LIGNE



## S'INSCRIRE EN LIGNE

([HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F1367](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367)) →

### VOS DEMARCHES

## Service Public

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

# CONTENUS ASSOCIÉS

 ACCUEIL & SERVICES MUNICIPAUX

# LIENS UTILES



SERVICE PUBLIC - ELECTIONS

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>)